

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE	
Un an	\$ 8 00
Six mois	4 00
Quatre mois	2 50
Abonnement est strictement payable d'avance.	
EDITION EXTRAORDINAIRE	
Un an, au comptant	\$ 1 00

BERNARD H. D.

L'ELECTEUR

Edition

QUÉBEC, 10 Avril 1896.

L'Electeur de demain

Vo l'importance des événements politiques et l'abondance des annonces l'Electeur sera publié à 8 pages au lieu de 6 demain. L'ADMINISTRATION.

C'est le temps

"Chaque chose en son temps" répondait certaine presse du parti des "hommes gens", quand nous leur parlions, il y a quelques années, des concussions, des vols, des brigandages du gouvernement bleu-tory d'Ottawa et quand nous demandions l'avis de leur doctrine sur ces spéciaux et intéressants.

Chaque chose en son temps ! C'était pourtant au lendemain des enquêtes mémorables au comité des Privilèges et Elections, et au comité des Comptes Publics, à Ottawa.

C'était au lendemain de la session de 1891, si pleine d'enseignements : quand on avait vu la porte bien grande sur ces deux "augurs", où le parti des "hommes gens" s'était débarrassé de ses "hommes gens" depuis trente ans ses "hommes gens".

C'était au lendemain de cette saison et de cette session où avait réussi à jeter un coup d'œil sur cette gauchère ministérielle qui rongait l'état depuis tant d'années, au sein de laquelle s'accomplissent, comme des chancres, le péculat, la corruption électorale des bleu-tories.

Chaque chose en son temps, nous disaient alors, pour s'exempter de parler de ces abominations, les "hommes gens" de la famille bleue.

Or, le temps est peut-être arrivé aujourd'hui de savoir si l'honnêteté des "hommes gens" ne serait pas une honnêteté feinte.

Le temps est peut-être venu, à cette heure, de savoir si le vol des deniers publics, à Ottawa, n'est pas de nature à effrayer la probité farouche, ou à déconvenir l'hypocrisie dégoûtante du parti des "hommes gens" de Québec, eux que nous retrouvons en communauté d'idées et d'intérêts avec les brigands du régime fédéral.

Is sont là, les dossiers de ces chefs du bon parti, étiquetés au chiffre de leurs concussions.

Ils ont pour titres : Scandale Langevin-McGreevy.

Scandale Caron.

Scandale du Pont Curran—un vol de \$250,000.

Scandale du pont de Frédéricton—une affaire de \$372,000.

Scandale du canal Tay.

Scandale du barrage de la rivière Yamaska.

Scandale de l'imprimerie Nationale.

Est-ce que les casuistes du parti des "hommes gens" ne trouveront pas qu'il y aurait cas de conscience à voter l'approbation de toutes ces infamies administratives ?

C'est le temps, oui, c'est bien le temps d'en parler et de dire au peuple ce qu'il en est.

Voilà que ce peuple va être bientôt appelé à voter justification ou condamnation de tout cela. Et ce vote comportera de grands enseignements pour l'avenir.

Revenez, à ce propos, une voix absolument désintéressée des choses de ce monde et de cette politique, celle du *Courier du Canada* :

"Quand le mal a atteint la tête même d'un grand parti politique, que faut-il penser de ce parti qui ne répudie rien et qui même approuve le mal qui a été fait ? Il faut croire que ce parti a perdu les notions du juste et de l'injuste et qu'il n'est plus capable de gouverner. Le danger est très sérieux. Il ne s'agit pas seulement de protéger notre argent, il s'agit aussi de savoir quelle éducation politique nous allons donner à la génération qui grandit et qui conduira la société quand la génération actuelle sera plus. Allons nous apprendre à nous en tenir à la pécuniaire et les concussions ne sont pas choses répréhensibles ? Allons nous leur laisser croire que le vol politique n'est pas le vol ? Nos enfants vont-ils croire qu'ils pourront vivre du trésor public quand viendra leur tour de commander ?"

Certes, l'énoncé de cette doctrine, à l'adresse et à l'usage de nos enfants, de la génération qui grandit, de ceux qui conduiront plus tard la société, valait de l'or. Il a même valu un portefeuille de ministre à son auteur. Mais c'est une doctrine qui a besoin d'être dosée, et depuis quatre ans le *Courier* ne nous a pas encore dit ce qu'elle valait en détail, combien il faut en livrer pour deux sous et combien pour \$3,000.

N'est-il pas à craindre que durant les prochaines élections fédérales, le *Courier* n'oublie un peu beaucoup le sort de ses enfants et de la génération qui grandit, pour s'occuper trop exclusivement de lui, de ses pères et de la génération tory qui s'affaisse dans l'ornière ?

Y a-t-il eu du péculat, des concussions, des vols de deniers à Ottawa ?

N'y a-t-on pas négligé la notion du juste et de l'injuste ?

Qu'en a-t-il appris, le *Courier*, depuis 1891, à ceux qui ne suivent que sa doctrine et ses leçons et qui conduiront demain la société ?

Chaque chose en son temps, n'est-ce pas ?

Aujourd'hui, c'est le temps.

Parlez, confrère, exposez votre doctrine sur la maladministration fédérale, sur tous les scandales que vous savez, et ne croyez pas qu'il suffira de laisser à la génération qui grandit une lettre déjà colobore sur la nécessité de bien empaqueter les choses du McGreevisme en temps électoral.

C'est le temps. Parlez.

Une prédiction qui se réalise

Avons-nous assez souvent et assez sûrement prédit ce qui s'effectue aujourd'hui ?

Nous avons dit que, en égard à la composition du parti ministériel à Ottawa, il était inutile, il était illogique d'en attendre une mesure de justice, une mesure de réparation pour les catholiques.

Ceux qui ont un intérêt de partisans politiques à croire et surtout à faire croire le contraire s'y sont appliqués avec l'ardeur que l'on sait, et la sincérité que l'on connaît bien.

Enfin, où en sommes-nous, à l'expiration de ce parlement, aux derniers jours de cette session, où l'on devait rendre à la minorité catholique, c'était sûr, pleine et entière justice ?

Qu'en est-il ? Pouvaient-ils en être autrement ?

Nos correspondants à la capitale nous renseignent parfaitement sur la nature et la raison d'être de l'obstruction qui se fait actuellement à la Chambre des Communes, et qui va complètement paralyser l'action parlementaire d'ici à la fin de ce parlement.

N'ousions-nous que les clameurs hypocrites et mensongères de la presse bleue pour en être sûrs, nous pourrions dire que cette obstruction était dans le programme ministériel, non pas tel que défini dans le discours du trône, lorsqu'il a déterminé une scission des plus scandaleuses chez les ministres, au début de la session, mais bien tel qu'il a été rémané, quelque jours plus tard, et a engendré les *bolters* à ravalier leurs obligations trahissantes, et à poursuivre la haute comédie de la législation réparatrice.

Le bill réparateur n'était qu'un compromis pour ramener au conseil les six ministres sur treize qui ne voulaient pas de réparation.

Le bill réparateur n'était qu'un oripeau que l'on ne devait faire voir que le plus tard possible, afin de n'avoir à le porter que le moins loin possible.

C'était à prévoir dès les premiers derniers, quand à la session de juin-juillet, qui suivit l'émission du fameux *remedial order*, commencèrent les grâces ministérielles, les crises, et les sorties de ministres.

Que se passait-il au ministère ?

Personne ne nous l'a dit, mais l'hon. M. Angers, encore plus par son attitude que par ses dires, nous l'a laissé deviner.

On y cherchait le moyen d'amuser l'électorat catholique sans froisser les convictions ou plutôt les intentions de la grande majorité du ministère.

La session de janvier ouverte, lecture faite de la harangue officielle, la partie devenait de plus en plus difficile et compromettante. Il y eut scandale, dénonciation et riposte entre les ministres. Mais l'imminence du péril imposa aux contestations l'obligation de rajuster leurs masques, et pendant deux mois ils ont été superbes d'hypocrisie. Depuis un peu plus d'un mois ils sont devenus sublimes.

Cette semaine, aujourd'hui, le jeu se trahit.

Les partisans eux-mêmes du ministère font l'obstruction, on parlant, sur la deuxième lecture du bill, nous l'avons prouvé, plus longtemps et en plus grand nombre que leurs adversaires.

L'obstruction, ce sont les ministres Haggart, Foster, Montague, Ives, etc., qui l'ont commencée au conseil, et ce sont leurs complices en fanatisme qui la poursuivent à la chambre, pour leur permettre d'atteindre dans ces conditions le 24 avril, et rendre explicables et logiques leurs raccourcissements du mois de janvier dernier.

Voilà où nous en sommes.

Le bill Dickoy, malgré ses imperfections savamment calculées, ne deviendra pas loi, bien qu'il ait réuni en deuxième lecture une majorité de vingt-quatre votes, parce qu'il a été présenté trop tard. Et il a été présenté si tard pour permettre aux ministres de s'excuser auprès des catholiques de ne l'avoir pas rendu au but.

Soulement, on comptait un peu plus sur l'obstruction de l'opposition. Et comme elle fait défaut, on croit pouvoir y suppléer en faisant crier, à la chambre et dans la presse bleue, qu'elle existe.

Mais on ne pense pas à tout : l'on a oublié de supprimer, pour les besoins de la cause, le *Hansard* et les procès verbaux de la chambre.

Si le bill réparateur avait été présenté en juillet ou en novembre, l'obstruction était impossible.

Le gouvernement qui ne l'a présenté que le 3 mars, non seulement a dû prévoir, mais il a dû vouloir l'obstruction.

Donc, par la faute du gouvernement, il n'y aura pas de loi réparatrice cette session.

Pouvait-il en être autrement ?

Nous l'avons dit plus d'une fois : Est-ce un gouvernement orangiste qui rendra justice à des catholiques ?

N'est-ce pas assez clair ?

L'un de nos correspondants à la capitale, a démolit hier, avec l'aide de statistiques officielles, le reproche d'obstruction fait à nos amis des Communes.

Il a ajouté que c'est le gouvernement qui ne voulait pas que sa loi fut adoptée, son but étant de faire croire à ceux qui lui sont favorables qu'il a tout fait en son pouvoir pour en presser l'adoption, et à ceux qui lui sont hostiles qu'ils n'ont pas après tout à se plaindre, vu que rien n'a été fait.

Un incident prouve à l'évidence cette théorie.

Voulez-vous réellement, dit M. Laurier, à la séance de mercredi, faire voter votre loi ? Si oui, voici ce que je vous propose. Nous allons diviser ses 112 clauses par séries que nous discuterons chaque jour. Vous serez sûr, de cette façon, d'obtenir la troisième lecture avant la prorogation.

Sir Charles s'empressa de refuser cette proposition qui assurait la passation du bill ministériel.

A quand les élections

Sir Charles Tupper vient d'accepter l'invitation de la Chambre de Commerce de Halifax de la représenter à la conférence de Londres le 15 de juin.

A notre avis cela ne laisse aucun doute que les élections auront lieu au moins dix jours avant le 15 de juin. C'est à dire qu'elles auront lieu à la fin du mois prochain.

La justification du groupe Angers

"Si, pour une raison ou pour une autre, dit le *Moniteur de Lévis*, organe ultra-conservateur, le gouvernement se trouve à un moment quelconque, dans l'impossibilité de donner à la minorité le remède qu'elle attend et qu'elle aurait eu en juillet dernier, quels reproches et quelle formidable accusation n'aurait-on pas le droit de porter contre le gouvernement pour n'avoir pas procédé en juillet et pour avoir surtout laissé passer deux mois de la présente session avant d'ouvrir le débat sur la palpitante question du jour ?"

Nos alliés

LEURS PRINCIPES

(Extrait d'un discours de M. Edgar à ses électeurs—Rap. ori du "Globe")

Au Canada nous sommes surtout divisés en deux races, avec deux langues, et chaque race est fière de ses ancêtres et de sa langue maternelle. Tout en étant un peuple de chrétiens, il y en a 40 pour cent entre nous qui fréquentent les églises catholiques et 60 pour cent qui vont aux églises protestantes. Je m'étais toujours réjoui de ce que la politique ne nous divisait pas sur les lignes de la race et de la religion. Cependant chez l'écrasante majorité protestante d'Ontario on trouve des gens aujourd'hui qui sont assez pusillanimes pour craindre, ou assez curieusement intentionnés pour feindre de craindre que leurs libérés et leur foi sont en danger à cause de ce qu'ils appellent le "vote compact des catholiques".

Qu'on prenne d'abord la province de Québec.

Y a-t-il là un vote compact ?

Et s'il y en a un, qu'il obtient ? Dans la chambre des communes, il y a aujourd'hui 48 députés français catholiques de Québec, et sur ce nombre 25 sont libéraux et 24 sont conservateurs. Il n'y a donc là rien de compact.

Quant à ce qui concerne Ontario, j'ai autant d'expérience dans les élections que n'importe qui. J'ai fait la lutte dans cinq divisions différentes, quelques fois avec succès et souvent sans succès. Or je n'ai jamais encore découvert un vote compact des catholiques. Si je l'avais reçu je n'aurais jamais été vaincu.

S'il y a dans Ontario un homme libre de dénoncer la P. P. A. sans être suspecté de désirer capter les votes catholiques, c'est bien moi. Mes auditeurs savent que les catholiques ne représentent que 8 pour cent de la population de leur division, et cela ne pouvait affecter le résultat. Je pourrais déclarer avec une connaissance complète des faits qu'il n'y a pas de vote compact, à Ontario, et Dieu s'en souviendra.

Qu'on tienne compte de l'effort de promotion des sentiments amicaux entre tous les citoyens, et travaillant ensemble à développer leur pays commun. Chaque canadien adore Dieu à sa manière et recherche les consolations de la religion où il peut le mieux les trouver. Avant tout que personne dans ce pays libre ne soit persécuté à cause de sa religion.

NOTES PERSONNELLES

MM. J. S. Dunbar et A. E. Swift, sont partis hier pour Montréal et Brockville où ils vont assister à des réunions du club de Lacrosse de ces deux villes.

Il nous fait peine d'apprendre que M. Che Penland, C. R., est assez gravement indisposé.

M. le juge Davidson, de Montréal, est en ville.

M. J. P. B. Casgrain, de Montréal, est en ville.

M. Alfred Evanturel, député de Prescott, Mme Evanturel et Mlle Evanturel sont les hôtes du lieutenant-colonel Evanturel à Mont Plaisant.

M. le juge Chauveau est de retour de New York.

(Voir la deuxième page)

CHAPEAUX en FEUTRE

JUSTEMENT REÇUS

50 CAISSES D'ECHANTILLONS

CHAPEAUX EN FEUTRE

Provenant d'une grande manufacture de Manchester, Angleterre, chez

J. B. Laliberte

SAINT ROCH

Le tout est offert au commerce à très bas prix. Venez faire votre choix sans retard.

PHARMACIE LA RUE

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DE L'EGLISE

EN LIQUIDATION

Parfums Roger & Gallet de \$1.25 pour \$1.10

Parfums Calgate, de \$2.00 pour \$1.50

Savon à la Poudre d'Espagne de \$1.00 pour 75 cts.

Poudre à Toilettée de Bourjois de 25 cts pour 14 cts.

Ameublement du magasin comprenant toilettes, comptoir, glace biseauté, etc

J. EMILE ROY PHARMACIEN

Téléphone 624 et 2181

JE DESIRE, ICI, AU CŒUR DE LA GRANDE PROVINCE PROTESTANTE D'ONTARIO, ICI, AU MILIEU DE L'UNE DE SES DIVISIONS LES PLUS INTENSEMENT PROTESTANTES, ET MEME DANS CETTE SALLE ORANGISTE DANS LAQUELLE JE PARLE, PROCLAMER AU MONDE ENTIER QUE LE PARTI LIBERAL, SI TIENDRA EN TOUTE CIRCONSTANCE, EN TOUT TEMPS, EN TOUT LIEU, ET A TOUT RISQUE, SES GLORIEUX PRINCIPES DE LIBERTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE." (Longs et bruyants applaudissements.)

Actualités

Le temps se maintient toujours au beau. La neige disparaît rapidement sous les rayons ardents du soleil.

L'observatoire nous annonce de la pluie pour ce soir. Ce n'est pas probable.

Les Quarante Heures auront lieu à l'Hôtel Dieu du Sacre Cœur, le 12 ; au couvent de St Germain, le 14 ; au couvent de St Damien, le 16 ; au couvent de St Anne de la Pocatière, le 18.

Ouverture de la cour criminelle en cette ville, ce matin, sous la présidence de l'hon. juge Bossé.

La convention conservatrice du comté de Bellechasse, réunie hier à St Germain, a choisi M. J. E. Roy, notaire à Lévis comme son candidat aux Communes.

Les journaux de l'Ouest font grand bruit de ce que le club des jeunes conservateurs de Toronto a refusé l'offre du club des jeunes libéraux de la même ville de discuter devant le public les questions qui vont être incessamment soulevées à l'élection.

Il faut avouer que cette recule est significative.

Le parlement n'a plus que deux semaines à vivre.

Il sera exécuté un vendredi comme l'exige la loi des Etats du Sud pour tous les condamnés à mort.

Le *Daily Telegraph* publiait hier soir un article extrêmement bien fait sur le dernier jugement de M. le juge Andrews condamnant M. Pacaud à payer au gouvernement l'argent qu'il reçut en 1891 de M. Armstrong.

Le courtier Smith, qui a négocié le dernier emprunt provincial, vient d'accepter la candidature ministérielle dans une des divisions de Montréal.

Nous l'avions prévu en annonçant l'emprunt.

Ca devait faire partie du marché.

Les taxes prélevées sur les habitants de la province de Québec serviront à faire les élections des biens.

Les honorables MM. Fielding et Longley font un travail colossal. Ils avaient parlé dans tous les comtés de la Nouvelle Ecosse.

Voici maintenant qu'ils ont entrepris de parler dans toutes les villes et les campagnes en faveur des candidats de M. Laurier.

On télégraphie de Boston-Falls que le Dr Larose de Chicoutimi est mort subitement en extrayant une dent à une patiente.

NOTES PERSONNELLES

MM. J. S. Dunbar et A. E. Swift, sont partis hier pour Montréal et Brockville où ils vont assister à des réunions du club de Lacrosse de ces deux villes.

Il nous fait peine d'apprendre que M. Che Penland, C. R., est assez gravement indisposé.

M. le juge Davidson, de Montréal, est en ville.

M. J. P. B. Casgrain, de Montréal, est en ville.

M. Alfred Evanturel, député de Prescott, Mme Evanturel et Mlle Evanturel sont les hôtes du lieutenant-colonel Evanturel à Mont Plaisant.

M. le juge Chauveau est de retour de New York.

(Voir la deuxième page)

CHAPEAUX en FEUTRE

JUSTEMENT REÇUS

50 CAISSES D'ECHANTILLONS

CHAPEAUX EN FEUTRE

Provenant d'une grande manufacture de Manchester, Angleterre, chez

J. B. Laliberte

SAINT ROCH

Le tout est offert au commerce à très bas prix. Venez faire votre choix sans retard.

PHARMACIE LA RUE

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DE L'EGLISE

EN LIQUIDATION

Parfums Roger & Gallet de \$1.25 pour \$1.10

Parfums Calgate, de \$2.00 pour \$1.50

Savon à la Poudre d'Espagne de \$1.00 pour 75 cts.

Poudre à Toilettée de Bourjois de 25 cts pour 14 cts.

Ameublement du magasin comprenant toilettes, comptoir, glace biseauté, etc

J. EMILE ROY PHARMACIEN

Téléphone 624 et 2181

JE DESIRE, ICI, AU CŒUR DE LA GRANDE PROVINCE PROTESTANTE D'ONTARIO, ICI, AU MILIEU DE L'UNE DE SES DIVISIONS LES PLUS INTENSEMENT PROTESTANTES, ET MEME DANS CETTE SALLE ORANGISTE DANS LAQUELLE JE PARLE, PROCLAMER AU MONDE ENTIER QUE LE PARTI LIBERAL, SI TIENDRA EN TOUTE CIRCONSTANCE, EN TOUT TEMPS, EN TOUT LIEU, ET A TOUT RISQUE, SES GLORIEUX PRINCIPES DE LIBERTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE." (Longs et bruyants applaudissements.)

Actualités

Le temps se maintient toujours au beau. La neige disparaît rapidement sous les rayons ardents du soleil.

L'observatoire nous annonce de la pluie pour ce soir. Ce n'est pas probable.

Les Quarante Heures auront lieu à l'Hôtel Dieu du Sacre Cœur, le 12 ; au couvent de St Germain, le 14 ; au couvent de St Damien, le 16 ; au couvent de St Anne de la Pocatière, le 18.

Ouverture de la cour criminelle en cette ville, ce matin, sous la présidence de l'hon. juge Bossé.

La convention conservatrice du comté de Bellechasse, réunie hier à St Germain, a choisi M. J. E. Roy, notaire à Lévis comme son candidat aux Communes.

Les journaux de l'Ouest font grand bruit de ce que le club des jeunes conservateurs de Toronto a refusé l'offre du club des jeunes libéraux de la même ville de discuter devant le public les questions qui vont être incessamment soulevées à l'élection.

Il faut avouer que cette recule est significative.

Le parlement n'a plus que deux semaines à vivre.

Il sera exécuté un vendredi comme l'exige la loi des Etats du Sud pour tous les condamnés à mort.

Le Daily Telegraph publiait hier soir un article extrêmement bien fait sur le dernier jugement de M. le juge Andrews condamnant M. Pacaud à payer au gouvernement l'argent qu'il reçut en 1891 de M. Armstrong.

Le courtier Smith, qui a négocié le dernier emprunt provincial, vient d'accepter la candidature ministérielle dans une des divisions de Montréal.

Nous l'avions prévu en annonçant l'emprunt.

Ca devait faire partie du marché.

Les taxes prélevées sur les habitants de la province de Québec serviront à faire les élections des biens.

Les honorables MM. Fielding et Longley font un travail colossal. Ils avaient parlé dans tous les comtés de la Nouvelle Ecosse.

Voici maintenant qu'ils ont entrepris de parler dans toutes les villes et les campagnes en faveur des candidats de M. Laurier.

On télégraphie de Boston-Falls que le Dr Larose de Chicoutimi est mort subitement en extrayant une dent à une patiente.

NOTES PERSONNELLES

MM. J. S. Dunbar et A. E. Swift, sont partis hier pour Montréal et Brockville où ils vont assister à des réunions du club de Lacrosse de ces deux villes.

Il nous fait peine d'apprendre que M. Che Penland, C. R., est assez gravement indisposé.

M. le juge Davidson, de Montréal, est en ville.

M. J. P. B. Casgrain, de Montréal, est en ville.

M. Alfred Evanturel, député de Prescott, Mme Evanturel et Mlle Evanturel sont les hôtes du lieutenant-colonel Evanturel à Mont Plaisant.

M. le juge Chauveau est de retour de New York.

(Voir la deuxième page)

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne Agathe) - - - - -	\$ 0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours - - - - -	0 05
Trois fois par semaine - - - - -	0 06
Deux fois par semaine - - - - -	0 07
Avs de naissances, mariages ou décès - - - - -	0 25
Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées à l'Electeur, Québec; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à ERNEST PACAUD.	

Editeur-propiétaire

LA VIATORINE

EST LA MEILLEURE

HUILE DE FOIE DE MORUE EMULSIONNEE

Par des procédés nouveaux, qui le rendent Agréable et Digestible. C'est un excellent remède pour guérir les maladies de l'estomac, du foie, de la gorge et des Poux.

C'est le meilleur préservatif contre la Consommation

Ce nombreux Certificats attestent l'efficacité de cette Emulsion comme Curatif et comme Fortifiant.

La clause 7 est appelée.
L'hon. M. Langelier suggère que l'on pourvoie au paiement du surintendant.
Sir Chas. Tupper.—Nous venons à cela plus tard.
L'hon. M. Langelier.—Pas du tout. Je ne consentirai pas à l'adoption de cette clause qui définit les devoirs du surintendant avant que l'on ait pourvu à ce qu'il ait payé pour ses services.
Sir Charles Tupper.—Alors vous prenez la responsabilité.
L'hon. M. Langelier.—Oui, je la prends entière et complète.
Il s'en suit un vif débat.

La clause est amendée et désamendée à différentes reprises. Il en résulte une confusion où personne ne peut plus se reconnaître.

On met cette clause de côté et attendait et l'on prend la clause 8.

La section A est adoptée sans amendement.

Les sections B, C, D sont toutes modifiées. On retourne alors à la section C de la clause 4 qui avait été laissée en suspens.

L'hon. M. Dickey veut encore limiter le choix des livres à être fait par le bureau d'éducation.

L'hon. M. Langelier proteste et demande que le bureau d'éducation soit libre de choisir les livres qu'il voudra.

Son amendement est finalement adopté. On appelle la clause 9 qui décide que le surintendant pourra, en cas d'absence, nommer un membre du bureau de l'éducation pour le remplacer.

Il était 1 h. 30 ce matin.

M. McCarthy demande de nouveau au gouvernement si ce n'est pas son intention d'ajourner, vu le travail qui s'était fait dans les dernières heures.

On lui répond qu'il n'est pas possible.
M. Sullivan dit que si la suggestion de M. Langelier est acceptée, on en serait rendu à la 70e clause au lieu d'en être qu'à la 9e.

M. Choquette insiste sur l'ajournement.

M. McCarthy notifie le gouvernement que puisqu'il persiste, lui de son côté ne permettra pas qu'on fasse un pas de plus avec la mesure.

M. Belley dit quelques sottises pour faire honneur à sa race. Ses remarques peuvent se résumer ainsi: Que ceux qui sont fatigués aillent se coucher.

Sir Hector Langevin qui remplace sir Chas. Tupper annonce de voter les clauses qui n'offrent pas d'objection.

M. Martin dit qu'il ne veut pas céder sous la menace. Il est prêt à voter de suite toutes les clauses qui n'offrent pas d'objection mais à la condition que la chambre siège pendant les heures régulières.

La chambre siège encore et ne s'ajournera probablement pas avant demain soir, à moins que le gouvernement ne persiste dans sa menace de faire séjurer le dimanche.

Nouvelles de Montréal

L'assemblée de demain

Remeniement projeté dans le ministère de Québec

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 10 avril.

C'est demain à l'heure de l'après-midi, qu'aura lieu dans le patinoir de Valleyfield la grande assemblée chargée de choisir le prochain candidat libéral pour Beauharnois.

À l'assemblée la parole : l'hon. M. Laurier, l'hon. M. Davies, C. A. Geoffroy, Calixte LeBeuf, J. L. Tarte, A. de Martigny, L. P. Brodeur, A. G. Bourboulon, E. H. Bisson, P. A. Choquette et autres.

La Minerve avait annoncé que M. Bergeron, député de Beauharnois, demanderait la parole à l'assemblée de demain.

M. Bergeron télégraphie d'Ottawa qu'il n'y a jamais songé.

On a lu dimanche dernier, dans toutes les églises du diocèse de Valleyfield un mandement de Mgr Emond contre la corruption électorale.

Bien que les élections fédérales soient imminentes on se préoccupe beaucoup aussi dans les cercles conservateurs de la politique provinciale.

L'intrigue se poursuit en haut lieu pour faire disparaître M. Tallon et le remplacer par M. Nantel comme premier ministre.

Des efforts vont être faits aussi pour engager M. L. P. Pelletier à laisser le gouvernement de Québec pour se présenter pour les Communes. C'est le comté de Lévis qu'on lui offre dans le moment.

Il est évident que l'on veut s'en débarrasser dans les deux chambres.

Un moderne Salomon

Les journaux d'Alcayon signalent une décision qui aurait été prise par le juge de paix de Pervenchère, dans une affaire ambroisine et quelques-uns se sont plu à faire précéder leur article de cette mention : " Plus fort que Salomon "

Voici les faits qui auraient motivé cette flatteuse appréciation.

Deux individus, un remouleur et un chiffonnier, se disputaient la propriété d'un magnifique dogue danois. Pas plus que les deux mâles qui se disputaient l'attention de la maîtresse, les réclamants ne pouvaient fournir les titres de propriété et l'objet en litige.

Mais plus pratique peut-être encore que Salomon, ou tout au moins ne voulant pas partager le cadavre de la magnifique bête, le juge trouva un procédé ingénieux.

L'animal fut saisi et à l'audience le magistrat avertit les intéressés qu'un troisième coup frappé dans ses mains ils devraient siffler le chien.

Un signal donné, l'huissier qui tenait l'animal le lâcha et celui-ci, regardant les deux siffleurs en grognant, disparut soudain par la porte restée entrouverte.

La conclusion était indiquée : le chien avait été vu et n'appartenait pas plus au remouleur qu'au chiffonnier. On ne dit pas si l'appel a été porté.

Gaietés

An club :
— Tu ne sais pas ? Je me marie.
— Ah ! ah !
— Eh bien, oui. Je parle que tu ne devines pas ce que fait ma future ?
— Oh ! parfaitement. Elle fait une bête.

Pour la bicyclette

Une dépêche d'Albany annonce que l'assemblée législative a voté par 127 voix contre 1 le projet de loi présenté par M. Armstrong, obligeant les compagnies de chemins de fer à transporter gratuitement les bicyclettes, comme les bagages ordinaires des voyageurs, à condition que les compagnies soient pas tenues responsables des dégâts en cas d'accident. Dix minutes après le vote de l'assemblée, le projet était soumis au sénat, qui le votait à son tour par 36 voix contre 4. Il ne reste plus maintenant qu'à soumettre le projet à la sanction du gouverneur de l'Etat, qui ne manquera pas, dit-on, de l'adopter.

D'autre part, à la dernière réunion de la commission municipale des parcs publics de New-York, M. MacMillan a présenté une résolution tendant à la création, au centre du Western Boulevard, d'une allée, qui sera établie entre la rangée centrale d'arbres qui divise le boulevard en deux et qui serait exclusivement réservée aux bicyclettes. Le projet est approuvé, affirmant, par tous les propriétaires du boulevard. Mais la commission des parcs publics, considérant que le boulevard n'était pas sous sa juridiction, tout en approuvant le projet, l'a renvoyé à la commission des travaux publics.

Les Italiens en Afrique

Masouah, 9 avril.

D'après de récents avis transmis des avant-postes, les pertes subies par les Italiens dans le récent engagement qui a eu lieu aux environs de Kassala entre les derrières et la garnison italienne ont été beaucoup plus sérieuses qu'on ne l'avait dit tout d'abord. On rapporte que les pertes de la garnison ont été de dix officiers et trois cents hommes tués.

Londres, 9 avril.

Une dépêche de Rome dit que Kassala n'a pas été évacuée, comme on l'avait dit, et que les troupes du colonel Stefani se sont retirées pour éviter d'être gagnées par le nombre de bouches à nourrir, la garnison étant jugée insuffisante pour défendre la place.

Des dépêches reçues du théâtre de la guerre annoncent que le colonel Stefani qui avait été envoyé au secours de Kassala a dû battre en retraite après avoir essayé vainement de percer les lignes des derrières. Le colonel a pu s'emparer d'abord au prix de grands sacrifices de quelques points fortifiés dans les passages montagneux qui défendent l'accès de la place, mais il n'a pu se maintenir et a dû se replier sans avoir pu communiquer avec la garnison. Les pertes éprouvées par la colonne italienne s'élèvent à plusieurs centaines d'hommes tués.

Tué après son mariage

Un accident des plus dramatiques a eu lieu pendant la matinée dans la gare du chemin de fer de Pennsylvanie, à Elizabeth (New Jersey).

Un nommé Daniel MacGinlay, maître l'équipage à bord du bateau à vapeur Edward Clark, faisant un service régulier entre Elizabeth port et New York, venait de se marier à l'église St. Patrick avec une jeune femme du nom de Kate Gulligan. Les nouveaux mariés, se proposant d'aller faire leur voyage de noces au Niagara, se sont rendus en voiture à la gare, vers neuf heures. MacGinlay, ayant pris les billets, attendait avec sa femme l'arrivée du train sur la plateforme de la gare, lorsqu'il a voulu traverser la voie.

La barrière était fermée, mais MacGinlay l'a ouverte.

En dépit des cris des employés qui lui disaient d'attendre, et des efforts de sa femme qui le retenait par les basques de sa juquette, l'obstiné MacGinlay s'est engagé sur la voie au moment même où un train rapide arrivait à toute vapeur.

MacGinlay a été heurté par la locomotive, tué sur le coup et projeté contre un réverbère à une distance de quarante pieds environ, tandis que sa femme tombait évanouie.

MacGinlay était âgé de trente-deux ans.

A. H. HALL

Médecin-Vétérinaire

OUVRIRA UN BUREAU AU

No 113 Rue Ste-Anne

AU PREMIER MAI

D'ici là adressez-vous au

NO 10 RUE SAINT-STANISLAS

SPECIALITE: Maladies des chevaux et des chiens.

9 avril.

Patinoir à Roulettes

SAINT-ROCH

Semaine de Pâques

6 AVRIL-6

Engagement spécial du seul et original Geo. W. Anderson, champion des patineurs du monde

Il a été engagé pour patiner six soirs une matinee à un salaire énorme pour donner sa fameuse course et ses tours de force assistés de Miss ELLA ANDERSON.

Les Messieurs La Guay, T. Pugh et P. Bégin, connus du public pour leur vitesse sur patins à roulettes, ont commencé depuis plusieurs jours à se préparer pour courir contre le prof. Geo. Anderson vendredi soir. Il faut bien remarquer qu'il y en aura qu'un des trois qui partira avec un mille celui-là pourra se reposer, au deuxième mille un autre entrera et au troisième mille le troisième et les deux premiers feront leur possible. Cette course sera la plus belle qui ait jamais eu lieu à Québec. Vendredi soir le 10 avril. N'oubliez pas.

Admission 10c, pat 10c extra.

Demandez à votre épicière

LA BIÈRE DU JOUR

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

ACHETÉ CELLE

DE

COTE & AMYOT.

DISPENSARE

Saint-Roch

81 Rue de L'église

Éloc de l'Union Commerciale

Téléphone 2181

Maladies des yeux Dr W. Beaupré

Mardi et Jeudi de 3 à 4 p. m.

Maladies nerveuses, Dr M.D. Brochu

Maladies internes et chroniques

Traitements spéciaux par l'électricité et l'hydrothérapie

Mardi et Jeudi de 8 à 9 p. m.

Maladies de la gorge et des poulmons Dr L. N. J. Fisot

Mardi et Jeudi de 9 à 10 a. m.

Maladies de la bouche et de l'extraction des dents Dr A. Lantier

Lundi et Vendredi de 7 à 9 p. m.

Maladies générales, Dr Ed. Lebel

chirurgie, etc.

Tous les jours de 10 à 11 h. 30 a. m. et de 2 à 4 p. m. et de 7 à 9 p. m.

La pharmacie est sous le contrôle de J. Emile Roy

Pharmacien

Consultations gratuites. Les remèdes seront fournis à des prix très modérés.

Le DISPENSARE sera ouvert tous les jours de 9 a. m. à 9 p. m.

50 mars.

DISSOLUTION d'une grande société

UN EVENEMENT

QUI FERA ACQUICQUER TOUS QUEBEC

De l'argent

IL NOUS FAUT DE L'ARGENT A TOUT PRIX

Tout le monde pourra profiter de l'obligation où nous sommes de

Vendre tout notre stock

Nous y sommes forcés par les circonstances.

LE SYNDICAT

DE QUEBEC

est organisé sur une nouvelle base. Obligation absolue par conséquent de payer la part de l'associé sortant.

Pour cela il nous faut absolument trouver l'argent nécessaire d'ici à peu de temps, c'est pourquoi

Lundi, 6 Avril

nous commencerons

UNE GRANDE VENTE

comme il ne s'en est jamais vu. Tout notre stock devra y passer

Nous ne faisons aucune réserve

PUBLIC ACHETEUR

profitez de l'obligation où nous sommes de faire une liquidation absolue, vous vous souviendrez longtemps de cet événement qui commencera le

Lundi de Pâques

Rendez vous au

SYNDICAT

DE

QUEBEC

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne

Et pas ailleurs

Engrais Chimiques

et Superphosphates

Nous sommes les seuls agents pour la Niche Chemical Co. de Capelton et New-York.

Vous trouverez toujours à nos magasins les engrais suivants :

Royal Canadien.

Victor, Reliance,

Superphosphates No 1.

Capelton

Tous ces engrais sont en poches de 200 lbs et peuvent vous être fournis au char ou à la poche.

Catalogues contenant certificats de leur validité avec manières de les employer fournis gratuitement sur demande. Prix donnés sur application.

LATIMER & LEGARE

Marchands de voitures et Instruments Aratoires de toutes sortes

273-275 RUE SAINT-PAUL

QUEBEC

Aussi FRASERVILLE, P.Q.

45 Rue de la Fabrique

15 Février.



Specialité de chaussures

POUR MESSIEURS

Bottines ou Gaiters en veau pour \$2.25

Bottines ou Gaiters en veau français cuspues à la main

ET

Bottines jaunes en veau pour \$3.00

Ces dernières devaient avoir le prix estampé sous la semelle dans quelques jours, mais veuillez croire que ce n'est pas cela qui leur donne de la valeur.

Aussi bottines et Gaiters pour Messieurs dans tous les prix à partir de \$1.00

Aussi

Bottines JAUNES et NOIRES avec semelles en caoutchouc

J. GILBERT

CONDONER

NO 320 RUE SAINT-JEAN

Téléphone 375 28 mars.

MEUBLES

Ameublement de chambre à coucher en Mahogany, en orme, en bouleau ondu, en érable et en noyer.

Ameublement de salon en toutes sortes de bois.

Ameublement de salle à diner en orme et en noyer.

Chaises de fantaisie de toutes formes et de toutes couleurs.

Aussi

Un joli assortiment de voitures et carrosses pour bébé

A très bas prix

Nos nouveaux meubles se vendent rapidement à cause des bas prix et de la nouveauté des patrons.

JAMES PERRY

323 rue St Paul

6 a-1 m. Téléphone 519

FUMEZ LES CELEBRES

CIGARES

La Fayette, 5c.

Crème de a Crème 10c.

La Sonadora, Flor Fina 15c.

J. M. FORTIER

FABRICANT

MONTREAL

19 déc-11.

MODES du PRINTEMPS

Les meilleurs chapeaux de Londres LINCOLN & BENNETT

Imperméables pour Messieurs

GARANTIS

Ladies Hiptonette Cloaks

Parapluies, calottes de voyage

— LE TOUT —

A TRES BAS PRIX

G. R. RENFREW & CIE

35 & 37 RUE DE LA FABRIQUE

Et 5 King Street East, Toronto

30 m-5 m.

ARTHUR LAVIGNE

Maître de Musique. Importateur de

PIANOS, ORGUES, VIOLONS, SYMPHONIENS, Etc., Etc., Etc.

CROIS AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Chez les fabricants les plus recommandables et vendus à

TRES BAS PRIX

Et à termes de paiement faciles

Spécialité des Pianos et Orgues sous l'administration de Monsieur HUTCHISON.

Musique nouvelle reçue constamment d'Europe et des Etats-Unis

Pianos et Orgues Réparés et Accordés

— CHEZ —

A. LAVIGNE

55 Rue de la Fabrique

Une séance inoubliable

M. Laurier administre une
râclée à sir Chs Tupper

L'OPPOSITION LUI FAIT OVA-
TIONS SUR OVATIONS

Le gouvernement décrète l'abolition de l'enseignement des français dans les écoles séparées en dépit des protestations de l'opposition.

Ottawa, 9 avril 1896.
Le vieux Tupper, à la séance de mardi, avait admis que M. Laurier ne faisait pas d'obstruction et il l'en a félicité.

Ce ne faisait pas l'affaire des bleus qui toujours honnêtes sont allés lui faire des reproches amers.

"Vous n'y pensez pas, nos journaux depuis trois semaines hurlent contre Laurier, l'obstructionniste. Il faut absolument que vous arrangiez cela."

Le vieux n'a pas perdu de temps. Hier il a déclaré retirer tout ce qu'il avait dit la veille. M. Laurier d'après lui était un obstructionniste, et il s'est mis à l'attaquer déclarant qu'il trahissait sa religion, et la kyrieelle ordinaire.

Depuis quelques jours le vieux répète ces insanités, mais M. Laurier avait pitié de cette ruine physique et intellectuelle et ne répondait pas.

Hier cependant, le vieux s'est tellement oublié que le chef de l'opposition s'est décidé à prendre la foudre. Chaque coup portait, et le vieux se tordait sous le terrible châtiment qu'il s'était attiré.

L'opposition a fait à son chef ovations sur ovations pendant et après sa brillante harangue.

Le parti ministériel était atterré. Tupper, qui a pourtant de l'audace, a rougi lorsque Laurier lui a dit qu'il n'était plus qu'un volcan presque éteint vomissant un peu de fumée et de la boue.

Vous ne vous faites pas d'idée de l'enthousiasme de l'opposition pour son chef.

Les nouvelles de partout sont excellentes.

Tupper a eu l'impudence de dire que le chef de l'opposition avait été dénoncé par M. Devlin sur la question scolaire. Le député d'Ottawa s'est levé de suite, et a nié l'existence du leader de la Chambre. "J'ai différé d'opinion avec mon chef, a dit M. Devlin, mais il a toute ma confiance et je le considère la plus brillante étoile du firmament politique de notre pays."

Il est évident que le bonhomme veut l'obstruction. Tous les jours il chante poulx à ses adversaires et il provoque des débats de cinq à six heures pour empêcher la discussion du bill.

La classe 4 a été amendée par le gouvernement. Par l'amendement les livres des écoles séparées que l'on veut rétablir seront les livres des écoles publiques de Manitoba.

Et comme les livres des écoles publiques de Manitoba sont des livres anglais, la langue française se trouve exclue dans les écoles séparées de Manitoba. Tous les ministres ont voté pour cet amendement, Sir Adolphe pour un. Voilà les gens qui se vantent de se sacrifier pour la minorité française de Manitoba.

La chambre siège toujours.
UN MEMBRE DU PARLEMENT.

Misérables

De tous les journaux, c'est l'*Evening Post* qui manifeste de la façon la plus bruyante sa joie de ce que M. le juge Andrews ait condamné M. Pacad à payer au gouvernement les \$100,000 qu'il a reçus de M. Armstrong en avril 1891.

Si le public savait ce que ces misérables ont arraché d'argent à M. Pacad sur cent mille piastres-là ! Même les conservateurs qui lui sont le plus antipathiques ne pourraient se défendre de partager son sentiment de mépris.

QUESTION ET REPONSE

Un grand confrère anglais nous a télégraphié, ce matin, pour nous demander si M. Robitaille et Riopel avaient été pour le recouvrement des \$75,000 que M. Armstrong leur a payés à même les \$175,000 qu'il a reçus en avril 1891. Et si non, pourquoi ?

Nous lui avons répondu que le gouvernement n'avait pas poursuivi M. Robitaille et Riopel en recouvrement des \$75,000 et qu'il avait bien fait ; que la poursuite contre M. Pacad était ridicule et vexatoire, intentée uniquement pour jeter de la poudre aux yeux du public et faire dépenser de l'argent à un adversaire qui gêne ; que M. Robitaille et Riopel étant deux conservateurs marquants, les mêmes raisons n'existeraient pas pour les poursuivre.

N'allez pas plus loin

Notre assortiment dans les tweeds et serges anglais, écossais et canadiens, est au complet. Une visite et vous serez convaincu de ce que nous avançons. Nos prix sont comme toujours, des plus bas.

Qu'un seul prix

FAGUY, LÉPINAY & FRÈRE
469 11 15 18 22 25 29

Comté de Bonaventure

Tournée triomphale de MM.
Fauvel et Lemieux

Nos amis accueillis avec enthousiasme

Victoire éclatante assurée

(Dépêche spéciale à L'ELECTEUR)

Nouvelle, 9 avril.
Nos députés MM. F. X. Lemieux, C.R., et Fauvel viennent de tenir toute une série d'assemblées dans notre comté. Ils ont été reçus partout avec un enthousiasme délirant. Leur parole éloquentes a non seulement stimulé le zèle des amis, mais nous assure le concours de centaines de conservateurs. Plusieurs des plus importants ne se cachent pas pour déclarer hautement qu'ils répudient l'influence comédienne qui se joue actuellement à Ottawa.

L'élection de M. Fauvel est aujourd'hui assurée par 600 à 700 voix de majorité.

Samedi après-midi, MM. Lemieux et Fauvel ont tenu une assemblée à Ecumine, au milieu des anglais. Ils ont été religieusement écoutés et applaudis à outrance.

Le soir, ils portaient la parole à Mesquasha.

Dimanche après-midi, après vêpres, assemblée à Carleton.

Lundi soir, grand rassemblement à Maria.

L'assemblée a été présidée par M. Claperton, l'un des victimes du gouvernement provincial.

Mardi soir, autre réunion à Nouvelle, sous la présidence de M. Jean Landry, très digne curé Landry, ci-devant de New Carleton.

Qu'on en fasse autant dans tous les comtés, qu'on fasse la lumière sur les agissements du gouvernement tory-orangiste qui nous gouverne et la Province de Québec donnera une écrasante majorité à notre chef vénéré Wilfrid Laurier aux prochaines élections générales.

Comité de police

Il y a eu hier soir séance de ce comité sous la présidence de l'échevin Tessier.

On a ouvert les communications pour les capots en caoutchouc pour les hommes de police, et un expert a été nommé pour en examiner la qualité.

Le comité a approuvé l'action du chef de police qui a suspendu un sergent et quatre constables. Le président a fait à ces hommes une sévère remontrance.

Le projet des estimés pour l'année courante a été soumis et adopté. Il a été décidé, après discussion, de porter le salaire du chef à \$1,200 par année. Plusieurs échevins ont exprimé l'opinion que \$1,500 serait une rémunération plus juste et conforme à l'importance de la position.

Sur proposition de l'échevin Reynolds, il a été décidé de recommander une augmentation de \$200 au salaire du député chef Walsh.

LA TRAVERSE

REPARATIONS AUX BATEAUX

La compagnie de la Traversée fait subir de grandes réparations à ses bateaux en vue de l'ouverture prochaine de la navigation.

On a, par exemple, complètement réparé les machines du *North*.

Des tiges en fer posées ici et là le rendent plus solide et plus capable de résister à la violence du vent.

Le support du balancier a été refait à neuf.

Des curieuses, puissantes combinaisons de fortes pièces de bois, de chêne ajoutées bout à bout dans le fond du navire serviront avec la quille à consolider la carène.

Les fonds ont aussi été remis à neuf, calés et peinturés.

On a aussi les portes pour d'autres plus commodités s'ouvrant sur le milieu et glissant sur rouleaux.

De nouveaux bancs seront ajoutés en avant du salon pour la commodité des voyageurs.

Le couch-à-couch a subi de grandes réparations l'an dernier, on s'est contenté de lui donner une nouvelle couche de peinture.

La compagnie fait aussi subir de grandes améliorations à ses pontons. Celui de Québec notamment, qui a été entièrement reconstruit, est de vingt pieds plus long que l'ancien ; deux rangs de carlingues ont été mis dans ses fonds pour augmenter sa force de résistance.

Sur deux pontons, dont l'un a hiverné dans le chantier Davis à St-Joseph de Lévis et l'autre à l'anse Veilleux à Hawlow, ont été peinturés de nouveau pour la prochaine saison.

M. C. Wagner, à qui a été donné le contrat pour pratiquer un chenal du bassin Louise jusqu'en eau claire, s'est mis à l'œuvre ce matin avec une nombreuse équipe d'hommes armés de godaillards, de haches, gaffes, etc.

Grand nombre d'ouvriers étaient venus d'une paroisse environnante et ont voulu imposer leurs conditions. M. Wagner les a poliment éconduits et dit qu'il pourra faire l'ouvrage tout aussi bien avec des gens de Québec.

M. Wagner croit que dans huit jours il aura complètement terminé le travail.

D'après les sondages pratiqués, la coupe du chemin sera relativement facile. En effet, dans la plus grande partie, on ne rencontre que de 2 à 4 pieds d'épaisseur de glace. Il y a bien des amoncellements de quinze à vingt pieds, mais M. Wagner se propose de les faire sauter avec de la poudre.

A midi, on semble n'avoir encore qu'entamé le pont.

Si nous avons bonne mémoire semblable tentative a été faite en 1874 avec succès. On achevait justement de saier la glace que le pont s'est mis en mouvement.

Une autre fois on avait tenté de faire sauter le pont du Salet avec la dynamite. Les mines étaient prêtes. On se préparait à mettre le feu à la mèche quand la glace s'ébranla.

Halte-là, mesdames

Si vous voulez vous procurer une belle étoffe à robe à la mode de cette époque, Lépinay & Frère et vous serez certains d'y trouver ce que vous désirez. Assortiment des plus complets dans le département des dames.

FAGUY, LÉPINAY & FRÈRE
469 11 15 18 22 25 29

Club Libéral de Québec

Une assemblée de ce club aura lieu jeudi le 9 avril courant, à 8 h. p. m., à la salle Union, 26 rue St-Stanislas. Tous les membres sont priés d'y assister. Ceux qui voudraient faire mettre leurs noms sur les listes pour les prochaines élections sont invités à être présents.

A. D. MESSIEREY,
CHAS. DEGUIN,
Secrétaires.

OBSEQUES

Ce matin ont eu lieu à la Basilique de Québec les funérailles de la regrettée épouse de notre estimé concitoyen M. le Dr. A. D. Messier.

Un dévoué nombreux et des plus distingués a escorté la dépouille mortelle.

Les enfants des institutions de charité, dont la défunte était l'une des bienfaitrices, précédèrent le convoi.

Le service a été chanté à la Basilique. Le R. P. McCarthy a fait la levée du corps. M. le curé Faguy a officié au service funéraire, assisté de MM. les abbés Duppis et Gosselin. Mgr. Lafontaine a présidé à l'absoute.

Les professeurs des trois facultés assistaient en toge.

Un chœur au remarquable : Mgr. Marois, R. P. Adam, M. l'abbé Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu, H. DeJoy, Rouleau, capitaine de l'Ecole Normale, René Casgrain, Raymond Casgrain, Gauthier, Lavoie, Scott, L. H. Paquet, Faucher, Lindsay, Collet, Gariépy.

Tout le personnel de l'Université assistait en corps.

Les délégués du Séminaire ont fait les frais de la musique.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Patrice.

Nous réitérons à la famille l'expression de nos plus vives condoléances.

Cour Supérieure

M. le juge Routhier rendra des jugements samedi prochain, le 11 avril, à 10 h. a. m. dans les causes suivantes :

Tailleur vs Pacaud.
Gagnon vs Robitaille.
St Martin vs Regina.
Bedard vs Hunt.

Veilleux vs Le Grand Tronc.

SANTÉ

Mme L. N. Veilleux, 13^{1/2} rue Ste-Elisabeth, Montréal. La femme de M. Veilleux était du nombre de celles qui souffrent de faiblesse. Est-il possible de se faire une idée, même approximative, du nombre de personnes qui sont faibles, épuisées, éternelles, etc. ? Non, c'est impossible. On arriverait plus facilement à calculer le nombre de femmes qui sont fortes, vigoureuses et jouissant d'une bonne santé, qui ne se dément pas. Madame Veilleux, par suite de son état de faiblesse, souffrait de maux de tête continus ; elle n'avait pas d'appétit et sa digestion était en ne peut plus mauvaise. Après avoir pris pendant un certain temps, le REMÈDE ANCHOR (ANCHOR WEAKNESS CURE), Madame Veilleux a eu le bonheur inestimable de recouvrer complètement la santé.

9, 11, 13 avr

SPORT

LOUIS CYR

LE CHAMPION DU MONDE

Dans une conversation avec un reporter, Louis Cyr, le samson canadien qui vient de vaincre Johnson, a déclaré qu'il était prêt à se mesurer contre tout venant pour un enjeu de \$1,000 et le titre de champion du monde, sur n'importe quelle scène publique et sans avis préalable.

Les sports du monde entier sont pleinement convalescents à présent qu'aucun homme n'est capable de vaincre le canadien, qui est un des plus parfaits modèles d'hommes qui se puisse voir.

Ligue de quilles-championnat

Nous pouvons voir dans la vitrine de M. Livernors, la photographie du tenant No 3 de St-Roch, champion de la ligue de quilles de Québec. Composé de jeunes intègres, ce team a remporté une victoire d'autant plus brillante qu'il a eu à combattre contre de vieux joueurs de 3 et même quatre années de pratique, et qu'il n'avait que 124 points de handicap par partie.

Nous félicitons sincèrement les vainqueurs de leur succès.

Ce team se compose comme suit :—M. J. A. Bellisle, capitaine ; J. N. Miller, N. J. Beaudin, E. Gignas, E. Patry, N. Plamondon, C. A. Leclerc, J. E. Alain.

Voici le tableau liquant les différents teams de la Ligue de quilles de Québec, avec le nombre de parties gagnées et perdues :

St-Roch No 3, 6 parties ; St-Roch No 1, 5 parties ; Frontenac, 5 parties ; St-Roch No 2, 2 parties ; Q. A. A., 2 parties.

Club de bicyclette "L'Éclair"

Une assemblée de ce club aura lieu vendredi soir, à 7 h. heures, à la salle Patinoire, rue St-Joseph, St-Roch.

Toute personne désirant faire partie du club sera bienvenue à la salle.

9 av-26

Un coup de trop

Un citoyen de Beauport étant venu à Québec, hier, pour y faire quelques achats, avait transporté ses effets à la gare du Montmorency et Charles-Émile, lui avait fait retourner à St-Roch. Il entra, en passant, dans un hôtel et dégusta un petit coup. Notre homme se rendit ensuite à St-Roch où il fit valoir ce que peut faire celui qui n'a pas tout à fait l'usage de sa raison. Il a enfoncé la porte d'une maison habitée par des gens qu'il ne connaissait pas. Il aurait certainement été amené au poste si des amis n'étaient parvenus à le maîtriser.

Le propriétaire de la maison où il a fait le tapage s'est montré bon enfant et n'a exigé que le coût des réparations à sa porte.

Pour comble de malheur, le pauvre homme s'est aperçu que son tapage avait pour résultat d'avoir fait perdre à la maison, à la raison, que le somme de \$100 qu'il avait sur lui, lui avait été volée.

Les citrons

Les citrons sont employés comme avon dans les pays qui les produisent. Dans les Indes, lorsqu'on veut se laver les mains, on les imprègne du jus de citron et les lave ensuite à grande eau. Rien ne nettoie mieux.

L'ELECTEUR

Assises criminelles

Trois autres causes pour le prochain terme

L'enquête instruite au Bureau de la Paix sur les accusations d'obstruction d'argent portées contre F. X. Bernard, marchand de musique, failli, et son fils Louis Joseph Almonor Bernard est terminée. On a trouvé matière à procès devant les assises criminelles dans les deux cas.

Deux autres accusations pour vol ont été logées contre F. X. Bernard. Celui-ci se serait illégalement approprié de l'argent, offense assimilée au vol dans le nouveau code. L'accusé a donné caution de comparaitre le 16 courant pour l'instruction de l'enquête sur ces deux dernières accusations.

Mme Moisan a aussi été condamnée à subir un procès au prochain terme pour répondre à l'accusation de parjure. Dans un procès qui lui avait intenté Pierre Bédard, en Cour de Circuit, elle a juré n'avoir rien acheté de défendeur ; celui-ci prétend le contraire. De là l'accusation.

Pour la première fois, le grand jury ne proposera que de douze à ce terme-ci. La majorité décide.

AU SECRET

Brousseau et Bedard, les forçats qu'on a été chercher à St-Vincent, St-Paul, pour servir comme témoins de la couronne dans la cause de Regina vs Clermont, sont au secret. Ils ne pourront recevoir leurs parents et connaissances qu'après avoir rendu leur témoignage.

Bien triste

La malheureuse, de St-Sauveur, dont nous parlions l'autre jour, est toujours dans le même état désespéré. Elle persiste à refuser en blasphémant le ministère de Dieu. Des sociétés religieuses font des prières pour la ramener à de meilleurs sentiments.

Rien ne fait pousser les cors

comme les bottines trop petites. Les cors sont une petite affaire, mais si on met une bottine un peu juste de nous font du mal horriblement. Si vous faites usage du Putnam's Corn Extractor, le grand et le seul remède pour les cors, vous pouvez chasser la bottine qu'il vous plaira avec tout le confort désirable. Ne manquez pas de faire usage du Putnam's Corn Extractor. Il y a sur le marché grand nombre d'imitations dangereuses, défectives et à bon marché. Prenez-y garde.

Putnam's Painless Corn Extractor.
Polson & Co, propriétaires, Kingston.

La pêche

Le retard du printemps causera un retard équivalent dans l'ouverture de la saison de pêche. Les américains ne seront pas prêts à arriver aussitôt la saison ouverte, car ils écrivirent déjà à leurs amis s'informant quand ils pourraient venir pêcher la truite. Ce ne sera pas avant la fin de mai probablement.

Le club de chasse et de pêche Triton se fait construire un magnifique cottage au Lac à la Croix, quelques milles en deça du Lac Edouard.

La compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean, est à faire imprimer un guide illustré qui contiendra certainement à populariser davantage la région qu'elle traverse.

Epreuve

Un Français vient d'éprouver la force de 50 hommes et 50 femmes : robustes de la classe moyenne et entre l'âge de 25 à 45 ans. Le plus fort des hommes a donné de sa main droite une pression égale à 187 livres et le plus faible 36 livres. Les hommes courus étaient presque aussi forts que les grands ; la moyenne de la différence étant moins de sept livres. La force démontrée par la femme la plus forte n'a été que de 97 livres, et celle de la plus faible, 35 livres, avec une moyenne de 72 livres.

En garde

Avez-vous vu nos tapas. N'achetez pas vos tapas, préférez, rideaux (brocatelle), tapis, sans aller voir le grand assortiment qu'il y a chez Faguy, Lépinay & Frère. Il est vraiment surprenant de voir autant de choix.

FAGUY, LÉPINAY & FRÈRE
469 11 15 18 22 25 29

Un vin connu

Le Vin à la Crémote de Hêtre du Dr Pourtier est le plus connu et le plus efficace pour les maladies des pomons, les toux chroniques, la consommation à son début. De grandes quantités de ce vin ont été prises, et toutes les maladies de la poitrine, la toux, le hêtre du Dr Pourtier.

Nouveau médecin

Nous sommes très heureux de voir notre ami M. J. Edmond D'Abois, élève de l'Université Laval de Montréal, à été reçu docteur en médecine.

Il est le fils de M. David D'Abois, de Trois Pistoles.

Rien à craindre

Une des causes qui font redouter à beaucoup de personnes d'utiliser le remède convenable dans les cas de toux, bronchite, etc., c'est la crainte de la conspuption. Le Baume Rhumal guérit sans conspuption. Ses propriétés adoucissantes et calmantes sont même un avantage qu'il réclame en sa faveur. Le Baume Rhumal, pour la guérison des maladies de la gorge, des bronches et des pomons, se vend partout.

Agents à Québec, W. Brunet & Cie.
9 10

Arrivés à l'Hôtel Blanchard

MM. B. A. Smith, J. A. St-Laurent, Pointe au Père ; J. C. Prémont, Ste-Famille ; E. Z. Laberge, N.P. Montmagny ; E. Morin, Portland, Maine ; A. Larue, Beauport ; A. Bourgeois, St-Jean ; J. J. Lavigne, Trois Pistoles ; Arthur Dussault, L'Islet ; Thos. C. Cormier, Plessisville ; J. H. Cochenne, Rimouski ; N. Audet, St-Anselme ; Ed. Chapleau, St-Paschal.

Orchestre

Dans son appréciation des concerts données à New-York, par l'orchestre Thomas, le compositeur et critique "Reginald de Koven" dans le numéro du *New York World*, du 29 mars dernier, émet l'opinion suivante dans la comparaison entre l'orchestre Thomas et l'orchestre de Boston : "La précision dans l'ensemble, le fini dans les détails, la délicatesse exquise dans les nuances, la beauté de la sonorité et ce caractère individuel si remarquable dans l'orchestre de Boston ne se trouvent pas au même degré dans l'orchestre Thomas." Pour les personnes qui ont entendu et admiré l'orchestre Thomas, cette comparaison laudative en faveur de l'orchestre de Boston est dit plus que des volumes.

Gouverneur

L'île d'Anticosti aura son gouverneur. M. Comestant, qui est attendu ici bientôt.

Bureau de consultation

Le docteur D. Brochu informe ses clients de St-Roch et de St-Sauveur qu'il tiendra désormais son bureau de consultation au No 85 rue De l'Eglise (porte voisine de la pharmacie du Dispensaire de St-Roch, près de la rue St-Joseph).

Heures de consultation : 10 à 11 heures a. m., 4 à 5 p. m., et 8 à 9 le soir. 9 10

Avis public

Le magasin de chaussures de Béland & Leclerc sera transporté le 15 avril au No 240 rue St-Joseph (bleu Rousseau) presque vis-à-vis du magasin qui occupe maintenant. Cette maison tient toujours en main un grand assortiment de chaussures dans les derniers goûts, et fait une spécialité d'ouvrage sur mesure, de qualité supérieure. Béland & Leclerc, 240 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Il est en vente à bon marché un lot de tablettes et tiroirs. — 7 0 11 13 15.

N'oubliez pas

de vous rendre demain, vendredi, au *Bargain Day* chez F. Simard, 137, rue St-Joseph. Vous y trouverez des jobs très avantageux.

Service des Signaux

Ottawa, 8 avril 1896.
Grosse Ile, Îles Madeleine—200 loupemarin "cœurs" ont été tués hier ; trois étaient ici alors. Sire Nimrod et Leland ici cet avant-midi.

En avant les boys

MM. L. Guay, T. Pugh et B. Bégin, les coureurs bien connus sur patins à roulettes, se proposent de lutter de vitesse avec le professeur Anderson vendredi soir au patinoir de St-Roch. Détails demain.

Changements ecclésiastiques

M. l'abbé Leclerc, vicaire au faubourg St-Jean, est transféré à St-Roch. M. l'abbé Morisset, professeur de latin, le remplace.

Martineau Bargain Day

Avez-vous besoin de boîtes à pain, chaudron, bombe, tasses en grès, couteaux de table, couteau à débiter, balais à roulettes, bassins, vaisselle, moulin à viande, cloches de table, timbres de porte, rasoirs, strass, à rasoir, martreux, etc., etc.

Rendez-vous vendredi chez Martineau vous jugerez du bon marché.

Le télégraphe

D'après les récents calculs d'un expert électricien, le développement total des lignes télégraphiques du monde entier atteint actuellement un million de milles.

Si l'on compte que chaque ligne possède, trois, quatre, cinq fils et quelquefois plus, on verra que notre globe est comme entouré d'un véritable réseau de plusieurs millions de milles, soit environ vingt fois la distance de la terre à la lune !

Cet immense réseau télégraphique est ainsi réparti : Amérique, 535,000 milles ; Europe, 420,000 milles ; Asie, 105,000 milles ; Afrique, 22,000 milles ; Australie, 50,000 milles et Océanie, 1,600 milles.

Ce sont les Etats-Unis qui possèdent le plus grand nombre de lignes : 435,000 milles, soit plus d'un tiers du réseau total ; ils viennent ensuite la France, l'Autriche, la Russie, l'Allemagne, la Grèce, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Italie, la Turquie, la République Argentine, l'Espagne et le Chili.

Aqueduc

On doit pratiquer une tranchée de six jours dans une partie du Dalhousie pour y introduire le drainage. M. Peters a obtenu le contrat.

Les Dragons de Villars

Vendredi, à la salle Jacques Cartier, grande représentation de ce charmant opéra comique. On peut réserver ses sièges dès maintenant à la salle. Téléphone 2373.

Aux ménagères

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la célèbre fleur préparée de B. Normandin, de Montréal, sera introduite ces jours-ci sur le marché québécois par M. M. Beaupré & Goulet. Achetez-en un paquet pour l'essayer et vous nous en direz des nouvelles.